



Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 2949

### Conséquences fiscales des suppressions de bureaux de Poste

La Poste supprime ses bureaux dans les villages de petite et moyenne importance. Or, le Jura est majoritairement constitué de villages concernés par la nouvelle politique de la Poste. Il subit donc très lourdement les nouvelles mesures de restructuration effectuées par le géant jaune.

Reconversions professionnelles, mises en retraite anticipée ou plus dramatiquement mises au chômage pour le personnel en fin d'activité forcée ; la facture peut être lourde tant sur le plan humain que financier.

Nous ne désirons pas revenir sur les éventuels désagréments dont doivent s'accommoder les usagers mais plutôt sur les emplois sacrifiés.

Le Gouvernement est-il en mesure d'évaluer ou de chiffrer les pertes d'emplois occasionnées par ces restructurations ?

Quelles sont les conséquences sur le plan fiscal de ces suppressions de postes ?

Enfin, le Gouvernement en a-t-il tenu compte lors des négociations qu'il mène avec la Direction de la Poste ?

Delémont, le 25 octobre 2017

Groupe PDC – JDC

Françoise Chaignat